59me Année — Nouvelle Série — No 421 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 13 FEVRIER 1954.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Société de Secours Mutuels des Dames

L'Assemblée Générale de la Société de Secours Mutuels des Dames de Sisteron a eu lieu Dimanche dernier sous la présidence de Madame Massot-Devèze.

Une assistance nombreuse se pressait dans la salle de la Mairie, très intéressée par les questions importantes de l'ordre du jour, notamment celle relative au changement de Caisse Chirurgicale.

En ouvrant la séance, la Présidente offre ses meilleurs vœux à l'assistance puis adresse un souvenir ému à la mémoire des membres actifs et honoraires décédés en cours d'année. Elle cite leur nom et exprime à leurs familles les sentiments de vive sympathie de toute la Société.

De l'exposé qu'elle fait ensuite il ressort que la situation morale et financière de la Société est des plus satisfaisante. Elle compte en effet 410 membres actifs, 201 membres honoraires inscrits à la Caisse Chirurgicale et possède un capital social de 175.000 francs.

Au cours de l'année 1953 elle a payé 300 journées de maladie et plusieurs indemnités de maternité et de décès. Grâce à son adhésion à la Caisse Interdépartementale Mutualiste, elle couvre également les risques de longue maladie et d'invalidité prématurée.

Afin de mettre les prestations de la Société en harmonie avec le coût actuel de la vie, la Présidente propose à l'Assemblée le relèvement de la cotisation. A l'unanimité l'assemblée décide de porter la cotisation annuelle à 350 francs avec les prestations suivantes :

Journée de maladie	50 frs
Journée de convalescence	25 frs
Indemnité de maternité	500 frs
Indemnité de décès	300 frs

La Présidente expose ensuite avec précision les motifs qui rendent souhaitables pour la Société le transfert de ses membres actuellement inscrits à Nice, à la Caisse Chirurgicale des Basses-Alpes. Elle rappelle les éminents services rendus aux mutualistes de notre département par la Caisse de Nice, Caisse précurseur qui a été une des premières en France à assurer le risque chirurgical. N'ayant pu conclure des accords avec les services chirurgicaux et hospitaliers des Basses-Alpes, cette Caisse ne rembourse, dans notre département, que le K opératoire et l'hospitalisation selon son tarif de responsabilité, ce qui laisse une partie des frais à la charge de l'opéré.

Par ailleurs, la Caisse Chirurgicale des Basses-Alpes créée voici quelques années et actuellement en pleine prospérité, prend entièrement à sa charge, sous certaines conditions tous les frais opératoires et hospitaliers dans notre département et dans les départements limitrophes qui ont passé des conventions avec elle. Il résulte des pourparlers avec ses dirigeants, que tous nos membres pourront y être transférés sans condition de stage ni d'âge à partir du 1er Janvier 1954.

Après en avoir expliqué en détail toutes les modalités et conditions (cotisation annuelle, hospitalisation, avantages familiaux, etc...) la Présidente propose à l'assemblée de voter le transfert de la Société à la Caisse Chirurgicale des Basses-Alpes, ajoutant que ce transfert est conforme aux directives de la Fédération Nationale des Caisses Chirurgicales qui recommande aux mutualistes de s'affilier de préférence aux Caisses de leurs départements respectifs.

A l'unanimité l'assemblée approuve cette proposition et décide son affiliation à la Caisse Chirurgicale des Basses-Alpes.

Pour remplacer des membres du bureau, décédés, Mesdames Massé et Bouchet Madeleine sont ensuite élues à l'unanimité.

Plusieurs demandes d'admission sont enfin proposées et adoptées.

En terminant Mme Massot-Devèze rend hommage au persévérant dévouement du Conseil d'Administration et notamment à Mme Achard qui assume la lourde tâche de trésorière. Elle est heureuse de la féliciter pour sa nomination au grade de Chevalier du Mérite Social, distinction bien méritée.

Elle rappelle qu'aujourd'hui plus que jamais les mutualistes doivent être animées de l'esprit d'union et pratiquer la véritable solidarité. Elle engage ensuite toutes les sociétaires à intensifier la propagande auprès des jeunes femmes de Sisteron afin qu'elles viennent se grouper de plus en plus nombreuses dans l'Union Mutuelle des Dames qui, complétant très heureusement les prestations de la Sécurité Sociale, assure à ses membres des avantages importants.

***

AVIS TRES IMPORTANT

Mme Achard, Trésorière, prie instamment les membres de la Société qui n'ont pas encore versé leur cotisation pour 1954 et notamment les adhérentes aux Caisses Chirurgicales et de Réassurance, de s'en acquitter avant fin Février afin de ne pas s'exposer à perdre leurs droits aux prestations. On peut se présenter chez elle, Rue des Combes, les Lundi, Mercredi et Samedi de 14 à 17 h. Prière d'apporter les carnets de paiement et les livrets de caisse autonome.

Mme Achard donnera en outre tous renseignements sur le fonctionnement des différentes caisses, ainsi que sur les conditions d'admission à la Société des Dames.

La Fête du Sisteron-Velo

Le 56me anniversaire du Sisteron-Vélo a été célébré Dimanche dernier par un grand banquet à l'hôtel du Tivoli qui réunissait un grand nombre de sportifs sous le présidence de M. Paret, maire et conseiller général.

Avant l'heure des chansons et des histoires, trois discours ont été prononcés par M. Paret, par M. Fauque, président actif, et par M. Maimone, secrétaire.

Le soir, dans la salle de l'Alcazar une nombreuse assistance était réunie dans une grande soirée dansante animée par un orchestre d'excellente valeur et ce n'est que fort tard dans la nuit que se termina cette fête.

APPEL des Dames de Charité

L'Œuvre des Dames de Charité est certainement la plus ancienne de Sisteron puisque sa fondation remonte au 17me siècle. Comme son nom l'indique, elle a pour but le soulagement des misères ainsi que l'aide morale et matérielle aux malheureux.

En dépit des bouleversements sociaux survenus depuis sa lointaine création, elle n'a cessé à travers les siècles, d'exercer discrètement dans notre ville son action bienfaisante s'adaptant aux évènements et continuant sa mission charitable auprès des déshérités.

C'est ainsi que depuis le début du présent hiver, elle a distribué à des vieillards isolés n'ayant que d'insuffisantes ressources, du bois, des vêtements, des aliments, et ceci grâce à l'aide que lui ont déjà apporté des personnes de cœur.

Sachant combien la population sisteronnaise est généreuse, l'Œuvre a décidé de faire publiquement appel à son concours afin de pouvoir intensifier son action charitable. Dans ce but, les Dames de Charité tiendront des permanences à la Mairie chaque troisième Mardi du mois. La première de ces permanences aura lieu Mardi prochain 16 Février, de 14 heures 30 à 17 heures, dans la salle du rez-de-chaussée de la Mairie.

Les déléguées de l'Œuvre y recevront avec reconnaissance tous les dons en argent ou en nature qu'on voudra bien leur faire parvenir, tels que vêtements chands, lainages, linge, même usagés, draps de lit, couvertures, etc... et provisions diverses. Elles s'entretiendront également avec les personnes qui auraient quelque cas de détresse à leur signaler. Ainsi s'établira entre l'Œuvre et la population, un contact des plus souhaitable pour le bien général.

L'hiver n'est pas fini, il est même plus rigoureux que jamais, et nombreux sont ceux, hélas ! qui, faute de ressources suffisantes par ces temps de vie chère, souffrent du froid et de la faim. C'est le moment de vider les armoires de leurs réserves inemployées et de mobiliser tout ce qui peut soulager la misère d'autrui.

Sûre que son appel sera entendu, l'Œuvre remercie d'avance tous ceux qui voudront bien y répondre.

Les personnes qui seraient empêchées de venir à la permanence peuvent déposer leurs dons chez Madame Veuve Ricard, 1, rue Mercerie.

Assemblée Générale du Canal Saint-Tropez

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association Syndicale autorisée du Canal Saint-Tropez s'est tenue Dimanche dernier en présence d'une quarantaine de co-arrosants, rassemblés autour de leur Commission Syndicale.

M. Maldonnat, Directeur de l'Association, ouvre la séance à 14 heures 30 et donne aussitôt les compte-rendus moral et financier de l'année écoulée. L'un comme l'autre sont des plus satisfaisants et sont approuvés à l'unanimité, notamment en en ce qui concerne les travaux entrepris pour protéger le canal contre les crues du Sasse et qui ont consisté en la construction d'une digue en gabions. Grâce à une subvention allouée à l'Association sur l'intervention de M. l'Ingénieur en Chef des Basses-Alpes, ces travaux n'ont pas été trop onéreux pour l'Association et cette année encore la taxe d'arrosage pourra rester fixée à 3.500 frs l'hectare.

A la demande de plusieurs co-arrosants pour connaître où en est la suppression des droits seigneuriaux (ceux de Valernes en ce qui concerne l'Association), le Directeur donne connaissance de deux lettres de M. Naegelen, député des Basses-Alpes. L'Assemblée constate avec regret que ces lettres n'apportent aucun élément nouveau et qu'en haut lieu rien n'a encore été fait pour mettre un terme à ces droits abusifs et scandaleux à notre époque.

L'assemblée étudie ensuite la question de l'arrosage préférentiel des légumes en cas d'extrême sécheresse. Il est décidé qu'en ce cas un tour supplémentaire sera fait, mais pour les légumes de jardinage uniquement. Ceci amène une autre question c'est celle des prises des canaux secondaires et des béals, non fermées après usage. L'assemblée renouvelle sa décision de l'assemblée du 20 Janvier 1947 au cours de laquelle elle avait établi un barême d'amendes pour les diverses infractions ; celle ci-dessus est notamment punie d'une amende de 3.000 francs et le règlement sera strictement appliqué.

M. Maldonnat expose ensuite à l'assemblée que les murs de soutènement de canaux secondaires et de béals, dont l'entretien incombe aux propriétaires, ne sont pas toujours mis en état. Devant cet état de choses qui nuit à la collectivité, l'assemblée décide à l'unanimité qu'après avertissement, la Commission Syndicale fera exécuter les travaux aux frais des propriétaires et à parts égales. Le recouvrement des sommes avancées par l'Association sera fait par M. le Percepteur, receveur du Syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Lettre ouverte à mon ami Titin Brisemotte

Marseille, le 9 Février 1954.

Cher Vieux Titin,

Pendant cette quinzaine, je ne peux pas te dire : nous avons eu chaud ! Le Lundi premier de Février, à notre lever, nous avons trouvé un manteau d'hermine immaculé étendu sur la belle nature. C'est beau ! ô oui, c'est beau ! mais c'est triste ! et surtout beaucoup froid.

Il en est quand même qui se réjouissent. A quelque chose malheur est bon. Chaudement vêtus, ils s'en vont par voitures, par cars, par trains nantis de longs patins de bois qu'on appelle : skis. Ils sont heureux !

Pour d'autres, hélas ! çà n'est pas exquis ; car le froid qui réjouit les uns, tue les autres. Quelques-uns en sont morts. Comme d'habitude, en France, pays de l'insouciance imprévoyante, l'offensive du froid a surpris les autorités responsables. N'avons-nous pas un ministère de la Santé Publique ?

Devant les morts, la pitié publique secouée par les appels de l'abbé Pierre, Saint Vincent de Paul moderne, s'est émue et, comme il y a encore pas mal de braves gens en France, les dons en argent et en nature ont afflué.

Celà n'empêche pas que, à la prochaine catastrophe, quelle qu'en soit la nature, les responsables, comme les carabiniers d'Offenbach, arriveront toujours trop tard.

La France, ne l'oublions pas, est le pays du légendaire Martin : « Quan l'ase es parti, Martin ferme la pouorto !... » Que tous mes amis Martin me pardonnent, il ne s'agit pas d'eux.

Depuis ma dernière, le procès de la Gestapo de Marseille s'est terminé par de nombreuses condamnations. Les deux principaux coupables ont été condamnés à mort. Ils avaient commis ou fait commettre des atrocités. Plusieurs de nos amis Bas-Alpins, Sisteronnais entre autres, en furent les victimes.

Les condamnations furent justes, mais je ne suis toujours pas partisan de la peine de mort, contre qui que ce soit, pour de nombreuses raisons que je t'ai données autres fois, dont les principales sont : on n'a pas le droit de donner la mort à son semblable, sauf dans le cas, urgent, de légitime défense. Ensuite parce que nous sommes tous condamnés à mort, les honnêtes gens comme les canailles. Ce n'est donc pas une punition. Et l'exécution d'un coupable ne lui donne pas le temps de se repentir et surtout d'expier. La réclusion à vie est une pénitence réelle.

Cette opinion personnelle émise, je dis que la sentence est juste. Ce qui d'ailleurs n'empêchera pas, le cas échéant, d'autres sauvages de recommencer et de commettre les mêmes forfaits.

La plupart des hommes sont ainsi faits que les exemples ne leur servent de rien.

Tous les jours des humains se tuent en automobile, en avion, etc... tous les jours d'autres, de plus en plus nombreux, prennent les mêmes risques.

Vois, la Conférence à 4 qui se déroule à Berlin. Après les tortures et les angoisses de 6 ans de guerre, il semblerait que tous les responsables de l'avenir devraient tout faire pour abolir la guerre Tu verras, mon vieux Titin, que, après avoir palabré pendant des jours et des jours, les quatre se sépareront sans avoir rien conclu, parce qu'il y en a encore un sur les quatre dont les associés n'ont pas encore exclu de leurs espoirs les possibilités d'imposer au monde une conception de gouvernement dont les peuples qui aiment la Liberté plus que tout ne veulent pas.

Et alors, que nous le voulions ou non, nous français, il nous faudra accepter, comme tous les européens, de faire l'Europe Unie si nous voulons survivre comme peuples libres.

Ces jours-ci l'ex-Sultan du Maroc a quitté la Corse, il faudrait, pour être exact, dire qu'on l'a déménagé encore plus vite qu'un simple locataire qui n'a pas eu la chance d'avoir assez d'argent pour acheter l'appartement qu'il occupe, acheté le plus souvent par un citoyen que le marché noir a enrichi.

Seulement Sidi Mohamed ben Youssef (ou quelque nom approchant) a eu la chance d'être déménagé gratuitement avec tous les égards dûs à son ex-rang, en compagnie de je ne sais combien de femmes, légitimes ou non, de ses fils, filles, serviteurs, etc...

Dire que si un malheureux français par distraction peut-être, épouse incognito seulement deux femmes, on l'envoie devant les juges qui le condamnent sévèrement. Toujours, sans doute en vertu de la devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

Et ça c'est la faute à Franco qui a causé ou laissé causer de l'agitation au Maroc dans le but de nous faire chasser du Maroc en vertu sans doute du principe inventé par les malins de tous les temps : ôte-toi de là que je m'y mette !

Il y aurait bien d'autres sujets dont je voudrais t'entretenir, cher ami, tous fort intéressants, mais le temps et surtout le papier me manquent.

Je ne peux cependant m'empêcher de te signaler que, contrairement à ce que prétendent certains journaux, de nombreux français s'intéressent encore à la politique.

A Marseille, nous avons constaté, à la clôture des listes électorales, une augmentation très importante des inscrits. Plusieurs mille.

Un autre symptôme de cet intérêt : En Seine et Oise, pour remplacer l'ancien ministre R.P.F. M. Diethelm, il y a 17 ou 18 candidats. Tu vois, cher Titin, que les Français sont loin d'être apolitiques !... Comment ?...

C'est cette mauvaise langue de Toine qui me souffle : faut croire que le métier est bon ! Voilà les français, toujours blagueurs et frondeurs ! Remarque que, ils marchent quand même, mais il faut qu'ils rous... non, qu'ils grognent ! Ce qui ne les empêche pas de passer régulièrement et gentiment à la Caisse du Percepteur, qu'ils ont voué, au préalable, aux gémonies !

Pour terminer je dois te dire que j'ai lu avec plaisir sur le S. J., que le « Sisteron-Vélo », en l'honneur sans doute de son 56me anniversaire, était venu battre l'équipe du Bon-Pasteur par 6 à 0. Bravo !

Ça me fait penser à nos amis de l'O.M., peuchère, qui sont allés se faire battre à Reims par le même score de 6 à 0 !

Aux temps, déjà lointains, des frères Conchy, l'O.M. n'avait pas des super-joueurs qui coûtaient des millions, mais ils étaient champions et ils gagnaient des coupes... Il est vrai que les Conchy étaient sortis du Sisteron-Vélo. Alors !...

J'arrête, Titin, j'arrête ! je suis au bout du papier.

Ton vieil ami.

Louis SIGNORET.

SPORTS

Le leader du championnat, Rive-Neuve, de Marseille, évoluera demain Dimanche à 15 heures, sur le Stade de Beaulieu contre l'équipe locale, deuxième au classement.

Une victoire de notre équipe mettrait le Sisteron-Vélo seul en tête du championnat. Nos joueurs réussiront-ils cet exploit ?

Les Marseillais qui possèdent une équipe athlétique et bien entrainée, viendront à Sisteron avec la ferme intention de sortir victorieux et de consolider ainsi leur place de leader.

Sportifs venez nombreux encourager les équipes. C'est à un match très intéressant que vous assisterez. Souhaitons le beau temps et que le meilleur gagne.

© VILLE DE SISTERON

OBSEQUES

C'est avec peine que nous avons appris le décès survenu en son domicile, le 4 Février dernier, de M. Roux Alfred, propriétaire à La Nuejous (Aveyron), âgé de 80 ans, père et beau-père de Mme et M. Louis Jame, Inspecteur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre à Sisteron.

En cette pénible circonstance, nous présentons à Mme et M. Jame, si sympathiquement connus et estimés dans notre ville, ainsi qu'à leurs enfants et toutes les personnes frappées par ce deuil, nos bien sincères sentiments de condoléances.

⁂

Lundi après-midi ont eu lieu les obsèques de Jean-Paul, âgé de 2 ans 1/2, fils de M. Edouard Chaix, chef de district à l'E.D.F., et de Mme institutrice à l'école de La Baume.

⁂

Mercredi matin avaient aussi lieu les obsèques de Rolland, âgé de 8 mois, fils de Mme et M. Peisselon, électricien, avenue de la Libération.

⁂

Mardi est décédé à Sisteron M. Gillet, ingénieur, père et beau-père de Mme et M. Decrouez, ingénieur, directeur de l'Usine Synthèse Organique de Mételine. Les obsèques de M. Gillet ont eu lieu à Paris.

Nous adressons à toutes les familles éprouvées nos bien sincères condoléances.

ECOLE DE GARÇONS

Le personnel et les élèves remercient bien vivement M. Peisselon pour son don de 500 frs à la Coopérative Scolaire.

Tout en le félicitant de son geste, ils lui renouvellent leurs sympathiques condoléances pour le deuil cruel qui vient de le frapper.

TOURISTES DES ALPES

L'Assemblée Générale de la Musique des « Touristes des Alpes » a eu lieu Dimanche dernier à 10 h. 30, à la salle de répétition.

M. Emile Paret, maire et conseiller général, président de la Société, donne le compte-rendu moral de l'année écoulée. Il félicite tous les musiciens de l'excellente camaraderie et de la bonne tenue qui existe au sein de cette phalange. Il remercie également M. Verplancken pour ses bons conseils et sa bonne direction. M. Paret fait part des nombreuses lettres de félicitations venues du département et des départements voisins sur les « Touristes des Alpes ».

Il donne ensuite la parole au trésorier, M. Fred Codoul, qui, dans un compte-rendu financier très précis expose la situation financière de la Société qui est approuvée à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à M. Castel et à M. Verplancken sur l'école municipale de musique. D'excellents résultats sont déjà obtenus et par la suite ils seront encore meilleurs.

A cette assemblée générale il a été décidé, pour combler les grosses dépenses d'achat d'instruments, de réparations, et de matériel, que le Dimanche 14 Mars, à 21 heures, dans la salle de l'Alcazar, une grande Soirée Musicale et Chantante, suivie d'un grand Bal, serait donnée.

Un apéritif pris au Café Samuel termine cette réunion.

T. S. F.

Avant tout achat de Postes voyez nos Modèles et nos Prix

Agence des grandes marques
TELEFUNKEN SONNECLAIR
RADIALVA AMPLIX

Postes avec Cadre Anti-Parasites incorporé sans terre, sans antenne

C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
VENTE REPARATION

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Le Comité Local de Sisteron invite les membres à jour de leur cotisation à venir voter demain Dimanche 14 Février 1954, au siège de la Croix-Rouge, rue du Jalet, de 14 à 17 heures.

Les administrateurs sont tous bénévoles et vous renforcerez leur action en leur manifestant votre sympathie.

COMITE DES EXPROPRIES

Les expropriés sont convoqués à une réunion le 17 Février courant, à 18 heures, à la Mairie, pour décision importante à prendre.

Présence indispensable.

CONVOCATION

Les parents des élèves du Collège Paul Arène sont priés d'assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu au Collège, demain Dimanche 14 Février, à 17 heures.

EDDIE WARNER A SISTERON

Le célèbre orchestre mondial Eddie Warner se fera entendre dans la luxueuse salle de l'Alcazar, le Samedi 27 Février à 21 heures 30.

RALLYE NEIGE ET GLACE

Le Rallye Neige et Glace qui vient de se dérouler dans les Alpes Dauphinoises les 6 et 7 Février, a réuni 70 partants. Parmi les engagés notons l'équipe sisteronnaise René Rougny et Maurice Allègre, qui ont réussi dans un parcours très difficile à prendre la place de 18me au classement général. Ils arrivent 5me de la 1re catégorie et se voient attribuer la Coupe d'Autrans. L'équipe Rougny-Allègre a courru sur 15 CV Citroën, voiture strictement de série.

Dans ce Rallye ont participé des as du volant tels que Gatsenides, premier du Rallye de Monte-Carlo 1953 Pouderoux, gagnant du Rallye de Charbonnière, Houel, Gignoux, Cotton, Mme Imbert.

Nous adressons à MM. Allègre et Rougny toutes les sportives félicitations.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 15 Février, M. Raymond Henri, rue Saunerie.

RADIODIFFUSION

Le lundi 15 Février, à 14 h. 30, sur la Chaîne Nationale, au début de l'émission réservée à Consuelo, de George Sand, M. M.-E. Naegelen, ancien ministre, député des Basses-Alpes, fera une présentation de l'œuvre de George Sand.

MARIAGES RICHES

Toutes situations. Toutes relations. Heureux résultats. Ecr. Mme PHILIPPE, 20, Rue Camélinat, SAINT-ETIENNE (Loire). Joind. env. timb.

VARIETES - CINEMA
Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
un très beau film
PASSION FATALE
avec Gregory Peck, Ava Gardner, Melvyn Douglas, etc...
La semaine prochaine
un film géant en technicolor
SAMSON ET DALILA

SIMCA 9 ARONDE

construite pour vivre longtemps

Silence Luxe
Confort Economie

BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON

A. BRUN
Concessionnaire
Tél 26 — SISTERON — Tél 26
Vente à Crédit

AVIS A NOS ABONNES

Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Février, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal 156-36 Marseille.

BAL DE LA MARINE

C'est demain Dimanche 14 Février à Forcalquier, que l'Amicale des Anciens Marins des Basses-Alpes organise son grand Bal annuel au profit des œuvres sociales de la mer.

Le 14 Février est aussi la Saint-Valentin, patron des amoureux. En cette circonstance favorable, vous viendrez nombreux au Bal de la Marine. Ce sera pour la jeunesse l'occasion unique de choisir l'élu ou l'élue de votre cœur, sous la protection de Saint Valentin.

L'Orchestre - Jazz « Pierre et ses Rythmes » dans sa nouvelle formation et son répertoire inédit, animera le bal des cols bleus, bal qui chaque année attire la foule des belles nuitées dansantes.

Décoration, objets de cotillon, jeux de lumière, rien ne manquera pour que chacun emporte une bonne impression du Bal de la Marine 1954.

ROSENGART
SAGAIE
4 CV, 4 vitesses, 120 kmh.
livraison 2 mois.

MARATHON
CORSAIRE 145 kmh.
PIRATE 160 kmh.
livraison 2 mois.

ROVIN
3 CV, 3 vitesses, 90 kmh.
4 litres 5 au 100 km.
livraison 1 mois.

VENTE A CREDIT

Concessionnaire Exclusif
Hautes et Basses-Alpes

GARAGE ROUGNY
SISTERON — Télé 242

L'ABBE PIERRE
SA VIE, SON ŒUVRE

Gardez le souvenir de l'Abbé Pierre, moderne Saint Vincent de Paul, en conservant le no de Paris-Match qui publie sa bouleversante photo en couleurs.

Au même sommaire : conférence secrète des 4 à Berlin ; les Auriol en Sicile ; Chiron au rallye de Monte-Carlo ; premières photos de l'ex-Sultan à Madagascar ; la Légion Etrangère en Indochine et l'article de Raymond Cartier : l'augmentation des salaires.

Demandez Paris-Match à votre marchand de journaux habituel.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

RECLASSEMENT GENERAL DES HOTELS ET RELAIS DE TOURISME

L'arrêté ministériel du 14 Avril 1953 a prescrit le classement des Hôtels et Relais de Tourisme.

Ces dispositions s'appliquent aux Hôtels et Relais qui répondent aux caractéristiques prévues pour chaque catégorie et dont les exploitants désirent bénéficier du classement, ainsi qu'à ceux qui ont déjà fait l'objet d'une décision de classement.

En effet, cette décision ne restera valable pour un établissement donné que jusqu'à la réception de la notification du nouvel arrêté de classement le concernant. Il est précisé qu'un arrêté ministériel fixera la date d'expiration de la validité des certificats de classement actuellement en vigueur.

En conséquence, les exploitants de ces établissements ainsi que ceux qui désirent introduire une première demande de classement doivent fournir les renseignements nécessaires sur la fiche-questionnaire établie par les Services de la Direction Générale du Tourisme.

Pour toutes précisions complémentaires ou demandes de fiche-questionnaire, prière de s'adresser à la Préfecture, 1re Division, Bureau du Tourisme.

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles — SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

ETAT-CIVIL
du 5 au 11 Février 1954

Naissances : Jacques André Simon Blanc, avenue de la Libération. — Jean André Claude Gilbert Giboureau, avenue de la Libération. — Michel Armand Gabriel Renoux, avenue de la Libération. — André Pierre Ordono, avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Jules Laurent, agent de travaux aux Ponts et Chaussées à Mallefougasse et Rose Coniglione, sans profession, domiciliée à Pietraperzia (Italie) en résidence à Sisteron.

Mariage : Roger Léon Edouard Mittre, Sergent à l'Ecole d'Application des transmissions, domicilié à Agen, et Simone Germaine Marie Turcan, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès : Georges Marie Louis René Gillet, 68 ans, quartier de Mételine. — Jean-Paul André Chaix, 2 ans, quartier du Pont de Buëch. — Raphaël Jean Louis Peloux, 64 ans, avenue de la Libération. — Rolland Raymond Christian Peisselon, 8 mois avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

M. CHAIX Edouard E.D.F., Mme CHAIX, institutrice, et leur fille ; Mme Veuve REBATTU et ses enfants remercient la Direction, le personnel, les syndicats du Centre E.D.F. Marseille-Provence, la subdivision, le district de Manosque, les agents du district de Sisteron ; l'Inspection Académique, l'Inspection Primaire, les directrices et directeurs, le personnel enseignant, les élèves du Collège et Ecoles ; le Conseil Municipal, les parents, les amis, et toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès, à 2 ans 1/2 de leur cher petit

Jean-Paul CHAIX

fils, frère, petit-fils, neveu.

REMERCIEMENTS

M. et Mme PEISSELON et leurs familles, réconfortés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leurs fils

ROLLAND

remercient vivement les personnes qui ont pris part à leur grande peine.

REMERCIEMENTS

M. et Mme DECROUEZ prient toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur à l'occasion du décès de

Monsieur Georges GILLET

leur père et beau-père, de trouver ici l'expression de leur reconnaissance la plus émue.

AVIS DE MESSE

Une messe pour le repos de l'âme de

Madame PAULAS Pierre

sera dite le Lundi 15 Février 1954, à 9 heures, en la Cathédrale de Sisteron.

TAXI S. MARGAILLAN
Téléphone 152
12, Rue de Provence — SISTERON
Voiture rapide et confortable

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

APRES « DON CAMILLO »

« Le Petit Monde de Don Camillo » vous a enchanté. Mais le « Petit monde » de Giovanni Guareschi est tout un univers.

Sa verve, son humour, son sens critique n'ont pas fini de trouver des sujets à leur mesure. Dans son nouveau livre : « Comme il est dur de vivre en famille » Guareschi confesse les difficultés qu'il éprouve pour imposer son autorité de chef de famille à sa femme, à son fils Albertino, et à sa fille la duchesse.

Un petit chef-d'œuvre d'esprit et d'observation. Bien entendu, c'est votre CONSTELLATION de Février la revue d'André Labarthe, qui publie ce nouveau roman à succès en exclusivité.

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

L'OFFICIEL DES MARQUES

Caractéristiques et Prix des Voitures Camions, Motos, Tracteurs Agricoles

L'édition du 1er trimestre, revisée et mise à jour, donne les caractéristiques et prix des châssis, voitures, camions, camionnettes, cars, motocyclettes et tracteurs agricoles, ainsi que les cours des voitures et véhicules industriels d'occasion.

C'est le catalogue de la construction mondiale de tous véhicules à moteur, c'est aussi un ouvrage précieux pour l'acheteur et un memento utile aux agents et garagistes.

Envoi franco contre 150 francs en mandat ou timbres.

L'OFFICIEL DES MARQUES
23, rue Truffaut, Paris (17e).

Comment combattre LA TENSION NERVEUSE ?

Sans vous en rendre compte, vous vivez avec une telle tension nerveuse que vous accomplissez vos tâches quotidiennes à la manière d'un automobiliste roulant le frein serré. Votre énergie est brûlée en pure perte, vos facultés sont diminuées. Lisez *Sélection* de Février, vous apprendrez à détendre vos muscles et votre esprit... pour vivre heureux et mieux réussir.

Achetez dès aujourd'hui votre *Sélection* de Février.

A CRÉDIT VELOSOLEX

Livraison immédiate
Consultez-nous
Garage BUES — SISTERON

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON

Les plus beaux Meubles — A qualité égale
AUX MEILLEURS PRIX — PRIX SANS CONCURRENCE

DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
Charbon spécial pour feu continue
et pour poêle CINEY
CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)

© VILLE DE SISTERON